



L'assemblée parlementaire de la francophonie (APF) et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) ont organisé les 12 et 13 novembre à Port-au-Prince un séminaire parlementaire sur le contrôle de l'action gouvernementale en faveur des parlementaires haïtiens.

Des parlementaires venus de la Guyane, du Congo et du Québec ont pris part à ces ateliers qui étaient l'occasion pour ces législateurs de partager leurs expériences avec leurs homologues haïtiens. Aussi ont-ils pu faire des échanges d'informations et expliquer leur manière respective de contrôler l'action du gouvernement.

L'exercice visait également à permettre à ces parlementaires de s'enrichir mutuellement sur les meilleurs procédés et méthodes de contrôle des actions gouvernementales.

À l'issue des séances, le député de la première circonscription de Guyane, Gabriel Serville, a exprimé sa peur et son inquiétude sur ce qu'il appelle « les profondes incompréhensions » décelées entre les parlementaires haïtiens, alors que la situation précaire du pays nécessiterait qu'ils se mettent d'accord sur un mode opératoire pour faire avancer les choses.

« J'ai entendu des commentaires qui me laissent croire que si les parlementaires et le gouvernement n'arrive pas à se mettre d'accord, cela peut entraîner le pays dans une situation qui risque d'affecter un peu plus les citoyens », redoute le député Serville.

Il affirme que son inquiétude est légitime, en raison des relations permanentes qu'il détient avec la communauté haïtienne en Guyane qui s'est montrée récemment très préoccupée par la

situation en Haïti.

Toutefois, le député de Guyane déclare ne pas douter que les parlementaires haïtiens vont arriver à prendre les choses en main, afin de donner la bonne direction à la vie politique haïtienne. Mais il affirme que « les choses ne vont pas se mettre en place d'ici à demain ».

Selon sa lecture, la relation entre les deux pouvoirs montre que le législatif n'arrive pas réellement à faire son travail de contrôle, de plus le gouvernement ne répond pas toujours aux demandes qui sont formulées.

Le parlementaire croit que l'organisation des élections est un des éléments capable palier le problème.

Pour sa part, le député d'Aquin Fritz Gerald Bourjolly a indiqué que les échanges ont été bénéfiques, vu qu'ils leur permettront de mieux faire leur travail de contrôle du gouvernement.

Il déclare aussi relever lors des présentations des parlementaires étrangers des points de similitudes avec la façon dont le Parlement haïtien fonctionne, notamment dans la formation de bureaux et les divergences d'opinion.

Le parlementaire souligne que les problèmes existants dans la mission de contrôle du gouvernement par les parlementaires ne sont pas totalement différents d'un pays à l'autre.

« Le débat a été intéressant et nous en sommes satisfaits, on a appris d'eux et ils ont appris de nous », s'est réjoui le député Bourjolly.